

RÉSUMÉ DES CHOIX À FAIRE POUR LES PROFILS EN 1^{RE} SECONDAIRE

Voici les choix de profils disponibles en 1^{re} secondaire. Il faut préciser 3 choix en ordre de priorité (1, 2 et 3).

Choix de profil	<input type="checkbox"/> Arts visuels	<input type="checkbox"/> Multisports	<input type="checkbox"/> Musique (Rock Band)	<input type="checkbox"/> Techno-sciences
Choix de cours complémentaires selon le profil	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi Choix artistique obligatoire : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Musique	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi Choix artistique obligatoire : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Musique

RÉSUMÉ DES CHOIX À FAIRE POUR LES PROGRAMMES PARTICULIERS EN 1^{RE} SECONDAIRE

Pour ces programmes, l'élève doit au préalable avoir été sélectionné. Des frais supplémentaires seront chargés.

Programme	Football	Intégra-TIC	Programme d'éducation intermédiaire (PEI)
Choix de cours complémentaires selon le programme	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi Choix artistique obligatoire : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Musique	Cours d'anglais enrichi obligatoire Choix artistique obligatoire : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Musique	Cours d'anglais enrichi obligatoire

Le processus d'admission pour les programmes Football, Intégra-TIC et PEI est terminé. Toutefois, si vous désirez que le dossier de votre enfant soit mis en liste d'attente pour l'un ou l'autre de ces programmes, veuillez compléter le formulaire de [Demandes particulières](#) d'ici le 15 mars 2024. Les demandes seront analysées par la direction qui avisera l'élève, en temps et lieu, de sa décision s'il se libérait des places.